



Communiqué de presse

Lyon, le 10 novembre 2022

Ma place, c'est en classe ! Bâtissons ensemble une école inclusive

Pour les associations impliquées dans la scolarisation des élèves en situation de handicap, les derniers propos du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sont choquants !

Tous les enfants ont droit à l'école !

S'exprimant dans le cadre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication ce mardi 8 novembre 2022, sur le projet de loi de finance 2023, le **ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse a affirmé, à plusieurs reprises, que « tous les enfants ne peuvent pas être en milieu ordinaire ».**

Pour les associations* qui œuvrent, depuis de nombreuses années pour le développement de l'école inclusive, ces propos sont choquants.

Si tout le monde s'accorde à dire que, dans l'état actuel, l'école est encore trop souvent dans l'incapacité de scolariser tous les jeunes, il ne saurait être question de s'en tenir à ce simple constat et rejeter la faute sur les « besoins très spécifiques » que présenteraient certains élèves.

Le ministre serait plus inspiré de s'attaquer aux causes du retard que notre pays accuse en matière d'accessibilité de notre école : formation des enseignants, effectifs, respect du choix des familles, réflexion sur les missions, la formation et le positionnement des AESH et des autres accompagnants, organisation des structures et des fonctionnements, la coopération avec le secteur médicosocial...

Les associations regroupées autour de la campagne «# ma place, c'est en classe» rappellent que, trop de jeunes se voient exclus, du fait de leur handicap de l'école de la République, et ce malgré la ratification par la France de la Convention internationale des droits des personnes handicapées (CIDPH).

Alors qu'un « acte II » de l'école inclusive est annoncé par le même ministre, il est temps de clarifier la direction et l'ambition qu'il entend donner à ce chantier.

* ANPEA, APF France handicap, Gapas, FCPE, Fédération Générale des PEP, FISAF, FNASEPH, Fédération PEEP, Trisomie 21 France, UNANIMES

Avec le soutien de l'association Isaac Francophone

**BÂTIR ENSEMBLE
UNE ÉCOLE INCLUSIVE**

ENSEIGNANTS, PROFESSIONNELS, FAMILLES...
...QUAND LES FORCES S'UNISSENT, C'EST TOUTE L'ÉCOLE QUI AVANCE.

#MAPLACE C'EST EN CLASSE !  

ma_place_cest_en_classe



Contacts presse :

ANPEA :

Julie Bellenger - contact@anpea.asso.fr - 06 09 72 29 98

APF France Handicap :

Sophie Lasbleis - sophie.lasbleis@apf.asso.fr - 06 89 74 97 37

GAPAS :

Cécile Teurlay - cteurlay@gapas.org – 06 16 96 75 46

FCPE :

Laurence Guillermou - fcpecom@fcpe.asso.fr - 06 82 81 40 82

Fédération générale des PEP:

Anissa-Katia Azzoug- a.azzoug@lespep.org - 01 41 78 92 70

Frédéric Martin-Delvincourt - f.martin-delvincourt@lespep.org – 01 41 78 92 76

FISAF :

Florence Delorivière - f.delorriere@fisaf.asso.fr - 06 07 69 31 33

FNASEPH :

Nicolas Eglin - presidence@fnaseph.fr - 06 82 40 31 17

Fédération PEEP :

Erika Choleau - choleau@peep.asso.fr - 01 44 15 18 06

Trisomie 21 France :

Magali Echasseriaud-communication@trisomie21france.fr - 06 37 93 76 37

UNANIMES :

Claire Dupuy – presse@unanimes.fr

Les associations partenaires

L'ANPEA (Association nationale des parents d'enfants aveugles), reconnue d'utilité publique, rassemble et représente depuis 1964 les parents d'enfants aveugles ou malvoyants, avec ou sans troubles associés, dans l'objectif de contribuer à la construction d'une société inclusive et de permettre à chaque enfant de devenir un citoyen autonome. www.anpea.asso.fr

APF France handicap est une importante association française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. <https://www.apf-francehandicap.org>

Le GAPAS est une association gestionnaire qui développe des solutions inclusives pour que les personnes en situation de handicap soient pleinement épanouies dans la société, au travers de ses 40 établissements et services et 900 professionnels, sur l'Île de France et les Hauts de France. www.gapas.org

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Association de Parents d'élèves adhérents | FCPE

La Fédération générale des PEP, reconnue d'utilité publique et agréée association complémentaire de l'école, agit depuis plus de cent ans pour le droit et l'accès de tous à l'éducation, à la santé, au travail, à la vie sociale, aux loisirs, à la culture et au sport. Elle accompagne et accueille chaque année près d'un million et demi d'enfants, adolescents et adultes, dans les secteurs de la petite enfance, de l'éducation, des loisirs, du social, du médico-social et de la santé. www.lespep.org



La FISAF (Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS) est une fédération reconnue d'utilité publique, qui rassemble et représente des structures spécialisées dont l'objectif est d'accueillir, accompagner et former des personnes en situation de handicap sensoriel ou de trouble du langage et des apprentissages, avec ou sans handicap associé, à tous les âges de la vie.

<https://www.fisaf.asso.fr/>

La FNASEPH (Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap – Grandir et Vivre en société) milite pour la scolarisation et le développement de l'accompagnement, en tout temps et milieu de vie ordinaire, pour les enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap, et ce quel que soit le handicap. <http://www.fnaseph.fr>

La Fédération PEEP, Fédération des parents d'élèves de l'Enseignement public, réunit des familles d'élèves et étudiants. Association reconnue d'utilité publique, elle revendique la primauté éducative des parents, affirme son attachement à l'école publique et laïque. Sa mission principale est d'accompagner et de représenter les parents d'élèves, de défendre l'intérêt des enfants et de veiller à l'égalité des chances pour tous les élèves.

[Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public - PEEP - PEEP](#)

Trisomie 21 France agit pour donner les moyens aux personnes avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle de prendre la parole pour faire entendre leur voix et rendre la société plus inclusive. Grâce à ses pratiques innovantes et ses services médicosociaux Trisomie 21 France œuvre pour une société ouverte à tous !

www.trisomie21-france.org

UNANIMES (Union des associations nationales pour l'inclusion des malentendants et des sourds) regroupe des associations nationales de personnes concernées par la surdité (sourds, malentendants, sourdaveugles, sourds avec handicap associé), des associations de familles et des adhérents individuels. [Unanimes](#)